



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR L.N.A.S.B.F. &D.A. du 28 Octobre 2018 CREPS de TALENCE

La réunion débute à 16h30

- **Ordre du jour :**
 - Nomination de M. LABROSSE au poste de Cadre Technique de Ligue (GTL).
 - Création d'une Equipe Technique Régionale (ETR).
 - Formation UC2 Savate Forme (dates et lieux)
 - Décision concernant la programmation du «Trophée des 1000 gants».
 - Date de la formation GAT 1°
 - Dates formation et examen officiels
 - Salon 100% Vivons sport
 - Compétitions ligue sans organisateurs
 - Organisation de passage(s) de grade en vue de l'organisation d'un UC2 Savate Bâton Défense.
 - Points sur les dates «Evènements féminines – mixité» et actions Libourne
 - Affaire Aiguillon/Ligue Aquitaine Savate & d.a.

Membres du comité directeur présents: M. BARRERE Stéphane (Président), M. BEYRET David (Secrétaire général), M. BIBARD Clément (Trésorier), Mme AGARD Capucine (Vice-présidente), Mme PEREZ-DIGON Josefina (Vice-Présidente), M. THEVENON Herbert (Vice-président), Mme TOURRILHES Virginie (Membre), M. NICOLAS Patrick (Membre), M. DUBOIS Jean (Membre), Mme BONDAT Dorothee (Membre), M. HAMLILI Abboutalibe (Membre), Mme KLYMENKO Ievgeniia (Membre), M. MASSELIN Eric (membre), M. REY Dominique (membre), M. HAGOUG Murphi (membre) et Mme HERNANDES Chloé (membre).

Membres excusés: Mme BENESSE-MEUNIER Melisa (Membre), Mme LECCESE Tonia (Membre), Mme PASQUET Maryline (membre) et M. BOURGADE Jean-Gabriel (Membre)

Présidents de comités départementaux présents : Mme PEREZ-DIGON Josefina (CD33), M. TESSERON Sébastien (CD16) et M. DUBOIS Terence (CD 79).

16 membres du CD sur 20 sont présents. Le quorum étant respecté (Nombre de présents > 1/3 du total), la réunion peut débuter.

1° Introduction du Président Stéphane BARRERE:

Cette réunion du comité directeur succède à la journée de recyclage des officiels qui a eu lieu plus tôt dans la journée et fait suite à la réunion du bureau du 13 Octobre.

Le président annonce au comité directeur la nomination de M. LABROSSE au poste de CTL par la direction technique nationale. Sa première tâche sera de constituer une équipe technique régionale (ETR). Les CTDs, les RLJ, RLA et RLC sont d'office intégrés à cette équipe et le CTL a déjà pris contact avec eux. Le président annonce également que cette équipe ne sera pas limitée aux seuls titulaires de Brevet d'Etat ou BPJEPS mais sera également ouvert à ceux ayant des compétences transversales. Un appel à candidature sera lancé et les candidatures avec CV seront examinées. M. BIBARD Clément, Stefan TRELA et M. THEVENON Herbert se sont déjà porté candidat. M. BEYRET David ayant décliné l'offre.

2° Formation UC2 Savate Forme (dates et lieux)

Egalement décidé à la réunion du bureau du 13 Octobre, la formation UC2 Savate forme se fera en parallèle de l'UC2 Boxe Française, même lieu, même adresse c'est-à-dire : 20 Janvier 2019, 16 & 17 Février 2019 et 30 & 31 Mars 2019 au CREPS de Talence.

3° Décisions concernant le trophée des 1000 gants

Initialement prévu pour la compétition du 10 Février 2019 à Libourne par décision du RLJ Mr TESSERON puis reporté à la compétition du 2 Juin à Agen (également par décision du RLJ), la date du trophée des 1000 gants se doit d'être fixée définitivement. Le RLJ M. TESSERON justifie son changement de décision sur le bilan qu'il peut faire de la saison dernière. En effet, la compétition de Cognac du 11 février regroupant l'ensemble des sélections assaut de 3^{ème} série Jeunes et adultes était trop « volumineuse » par rapport au Trophée Kangourou organisé le 3 juin à Fléac qui, elle, ne regroupait qu'une dizaine d'assaut. Son récent changement de décision était donc motivé par le souci d'équilibrer au mieux les deux compétitions officielles jeunes de la saison.

Le secrétaire fait procéder au vote et pose au préalable la question du choix des lieux et dates d'organisation du trophée Kangourou : Libourne le 10 Février 2019 ou Agen le 2 Juin 2019 ?

Résultat du vote : 12 voix pour Agen le 2 Juin, 3 voix pour Libourne le 10 Février et 1 abstention

C'est donc la compétition d'Agen du 2 Juin 2019 qui accueillera le trophée des 1000 gants.

4° Date de la formation du GAT 1°

Le CTL M. LABROSSE a pris la décision de faire organiser une formation de préparation au gant d'argent 1° SBF le 18 Novembre 2018 à BORDEAUX que dirigera Mr Stefan TRELA de 9h30 à 12h30. Cette formation sera gratuite et ouverte uniquement aux titulaires du gant jaune ou du gant d'argent.

5° Dates de formation et d'examen des officiels et possibilité d'un deuxième jour de recyclage

Ceci a été réglée lors de cette journée de recyclage ; ainsi elles seront programmées les :

- 24 & 25 Novembre 2018 à Bordeaux : **Formation ***
- 13 Janvier 2019 à Montpon-Ménéstérol : **Examen**

*** Notez que les officiels qui n'ont pas pu venir au recyclage pourront le faire lors de la première journée de formation soit le 24 Novembre.**

6° Salon 100% Vivons sport

Mr Clément BIBARD notre trésorier prend le relais et nous annonce que, comme chaque année, la ligue tiendra son stand du 31 Octobre au 4 Novembre 2018 au parc des expositions de Bordeaux. Ce stand sera principalement animé par lui-même ainsi que les deux services civiques que le Comité de Gironde mettra à sa disposition, il indique que toutes les bonnes volontés seront les bienvenues. Il précise qu'il a réussi à trouver un accord avec la ligue de Nouvelle Aquitaine de Boxe afin de partager le ring d'exposition mais regrette l'organisation simultanée de la compétition de Léon qui mobilisera pas mal de clubs de la ligue.

6° Compétitions ligue sans organisateur

Cette question a déjà été réglée plus tôt lors du recyclage des officiels :

- Compétition à Léon le Samedi 3 Novembre 2018 : Premier tour de poule des sélections Espoir/2^{ième} série F&M/Elite B
- Compétition à Bordeaux le dimanche 18 Novembre 2018 : Deuxième tour de poule (si nécessaire) 2^{ième} série F&M/Elite B + Finale Espoir
- Gala à Agen le samedi 15 Décembre en soirée : Finale 2^{ième} série F&M/Elite B suivie de l'interclub de ligue assaut 3^{ième} série le dimanche 16 Décembre (en remplacement de la compétition initialement prévue le 8/12/18).

- Compétition à Agen le dimanche 20 Janvier 2019
- Compétition à Libourne le dimanche 10 Février 2019 : Sélections 3^{ème} série assaut Benjamins/Minimes/Cadets/Sénior/Vétéran.
- Gala à Périgueux le samedi 18 Mai 2019 en soirée suivie du championnat Nouvelle-Aquitaine + Trophée Bernard MAUREY le dimanche 19 Mai.
- Compétition à Agen le dimanche 2 Juin 2019: Trophée Kangourou + Trophée des 1000 gants.

Le secrétaire diffusera une mise à jour du calendrier compétition à l'ensemble des clubs.

6° Organisation de passage de grade en vue de l'organisation éventuelle d'un UC2 en Savate Bâton

Défense

Suite à la demande d'un club demandant l'organisation d'un UC2 Savate Bâton Défense, David BEYRET notre secrétaire (titulaire du CQP Savate Bâton Défense et du grade Savate Bâton d'argent 2°) précise qu'il vaudrait mieux déjà organiser au niveau Ligue ; des stages et des passages de grade en Savate Bâton Défense afin qu'il y ait un maximum de candidats pour l'UC2. Il rappelle que pour s'inscrire à cet UC2, il faut être titulaire des grades Gant rouge SBF et Savate Bâton jaune et le passage de grade SB Jaune ne peut être fait que par un CTD (secondé de 2 moniteurs SBD si le CTD n'est pas titulaire du CQP SBD). A réfléchir.

6° Points sur les dates évènements « féminines – mixité » et action Libourne

La vice-présidente Mme PEREZ-DIGON nous fait part du souhait de la F.F.S.B.F. & D.A. de recenser l'ensemble des actions « Féminines – Mixité ». Elle indique que la ligue va profiter de l'organisation des sélections jeunes et adultes à Libourne (ou Coutras) du 10 Février pour faire une action de promotion. Ses deux clubs (Punch 33 et Libourne Savate C.F.C.) développent déjà des actions avec le lycée de Libourne et le collège de Coutras (collège situé en QPV).

6° Affaire Aiguillon/Ligue Aquitaine S.B.F. & D.A.

Mr Clément BIBARD, le trésorier, prend la parole. Il indique qu'il a reçu un message d'un responsable du club d'Aiguillon en ce début d'année 2018 lui précisant que la Ligue devait à ce dit club la somme de mille euros ; le trésorier d'en déduire qu'il devait s'agir du chèque d'engagement club institué par l'ancienne ligue d'Aquitaine (qui a la date du 13 Mars 2016 devait donner naissance à la Ligue de Nouvelle Aquitaine suite à l'A.G. de fusion).

Le trésorier ne retrouvant pas de trace de cette écriture dans l'ancien livre de comptes demande la présentation de documents justificatifs au responsable de ce club.

Fin de l'été 2018, le trésorier reçoit un message du club d'Aiguillon comme quoi ce ne sont pas mille euros mais deux mille huit cent trente euros que la Ligue doit à son club et lui transmet un document justificatif (en fait ; le suivie d'engagement qu'utilisait l'ancienne ligue sur une compétition organisée par le club d'Aiguillon. Le trésorier lui répond que ce document n'est pas recevable car ne justifie en rien une dette de la Ligue d'alors, ce à quoi le président du club lui

envoie une photocopie d'un chèque en fait non encaissé et daté du mois de décembre 2016. Il conclut en indiquant qu'il portera cette affaire auprès de son avocat.

M. MASSELIN (membre du comité directeur et ancien président de la ligue Aquitaine) prend la parole, il débute en reconnaissant que la comptabilité de l'ancienne Ligue n'était pas aussi rigoureuse que celle de l'équipe actuelle, reconnaissant même avoir pu faire certaines erreurs ou omissions. Il poursuit en apportant son témoignage et nous indique que, lors de la clôture des comptes de la ligue (Aquitaine), il avait payé le club d'Aiguillon d'un chèque de 2800€ (regroupant les vacations des officiels et le paiement des chèques d'engagements des clubs participants). Cependant, ce chèque n'avait pas été encaissé et entre temps, l'ancien président (de la ligue Aquitaine) avait oublié de préciser ce retard à l'encaissement à notre trésorier (lors de la passation du livre de compte) et si le club d'Aiguillon réclame un chèque de 2800€, c'est pour la simple et bonne raison qu'en déposant son chèque plus d'un an après, il lui a été refusé. Mr Dominique REY s'étonne du fait que cette association n'ait constaté qu'en 2018 le non encaissement d'un chèque d'un montant assez conséquent émis en 2016 et se pose la question de la clôture de la trésorerie du club pour la saison 2016/17 ?

Il s'ensuit un moment de questionnement, de doute et d'incompréhension de l'ensemble des participants.

A cela le président de la ligue Nouvelle-Aquitaine répond en nous faisant part du questionnement qui est le sien : La Ligue de Nouvelle Aquitaine, dont il a pris la Présidence il y a un an, devrait-elle régler une telle somme alors que la comptabilité de l'ancienne ligue d'Aquitaine est illisible (le trésorier le confirme) et qu'elle ne dispose d'aucun justificatif fiable.

Il indique que si cette action devait être portée devant un tribunal, il demanderait que soit effectué un audit des comptes de l'ancienne Ligue d'Aquitaine et des différents acteurs impliqués.

Pour conclure, Il annonce que la décision de régler ou de ne pas régler la somme demandée par ce club ne lui appartient pas et que c'est à l'ensemble du Comité Directeur de décider.

Le secrétaire fait donc procéder au vote :

- Pour ou contre le remboursement du club d'Aiguillon ?

Résultat du vote : 14 voix contre et un vote blanc*

*Madame Dorothee BONDAT ayant dû quitter la réunion avant ce vote, le nombre de votants n'est plus que de 15.

La demande de remboursement ayant donc été refusée, c'est le trésorier qui en fera part au responsable du club d'Aiguillon.

6° Questions diverses

Pas de question.

M.REY Dominique se présente : président du club Savate Périgord Pourpre à Bergerac et élu au comité directeur depuis le 1^{ier} Juillet 2018, il n'a pas pu être présent jusqu'à ce jour pour des raisons de santé. Ancien membre du CD de l'ancienne ligue (il y a de ça plusieurs années), il revient dans le fonctionnement de la ligue et en fera profiter le bureau de son expérience de terrain.

M. DUBOIS Terence se présente : président du comité départemental des 2-Sèvres qu'il vient de monter avec d'autres bénévoles passionnés de la Savate. Son comité départemental ayant pour but la promotion et le développement de la savate boxe française et ses disciplines associées.

Le président remercie les participants pour leur présence et le bon déroulement de la réunion.

La séance est levée à 18h

Fait à Talence le 28 Octobre 2018

Le président

Stéphane BARRERE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stéphane BARRERE', with a large, stylized initial 'S'.

Le secrétaire général

David BEYRET

BEYRET DAVID
A handwritten signature in black ink, appearing to read 'David BEYRET', with a large, stylized initial 'D'.